

Bertelsmann est poursuivi pour son soutien à Napster

Même mort, Napster continue à faire des vagues. Et le géant des médias, Bertelsmann, s'en mord encore les doigts. Le groupe allemand avait pris le contrôle du premier site gratuit d'échange de fichiers sur le Web pour en faire un site payant. Malgré de très lourds investissements (80 millions de dollars), la nouvelle version du service n'a jamais vu la jour et Napster a déposé le bilan.

Malgré tout, des éditeurs et des auteurs de musique ont porté plainte contre le groupe. Ils lui reprochent d'avoir contribué à la violation à grande échelle des droits d'auteurs par Napster. Ils lui demandent des dommages de 17 milliards de dollars pour ses investissements dans le service, aujourd'hui disparu ! **Mise à mort** Jerry Leiber et Mike Stoller, auteurs de « Hound Dog » et « Stand By Me, » et les éditeurs Frank Music et Peer International, représentés par l'agence Harry Fox, font partie des plaignants contre Bertelsmann. Napster a connu un vif succès à la fin des années 90 en étant le premier site « peer to peer ». Sa mise à mort par l'industrie du disque américain n'a pas empêché l'apparition de clones encore plus efficaces: les célèbres Kazaa, eDonkey2000, eMule, Limewire etc...